



AVIS DE NON-CONSENTEMENT

#FACAIHT-111888

Nous, soussignés, déclarons explicitement par la présente que nous n'accordons aucun consentement tacite ou explicite aux actions, omissions, politiques ou décisions prises par le gouvernement du Québec, la CAQ et les autres partis, ses institutions, agences et représentants, qui favorisent ou tolèrent la corruption sous toutes ses formes. Cet avis de non-consentement s'applique notamment, mais sans s'y limiter, aux domaines suivants :

1. **Gestion de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) :** Nous n'acceptons aucune forme de corruption, de malversation, d'abus de pouvoir ou de gestion non transparente dans le traitement des dossiers impliquant des enfants et des familles. Nous demandons que toutes les décisions soient prises dans le respect des droits des enfants, avec une transparence totale et une reddition de comptes claire. Nous exigeons une enquête publique des pratiques, des dirigeants et des employés de la DPJ.
2. **Attribution des permis de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) :** Nous refusons que les permis de la RBQ soient accordés à des individus ou entreprises sans expérience adéquate et sans vérification rigoureuse des compétences. Cela met en danger la sécurité des citoyens et compromet l'intégrité des infrastructures publiques. Nous demandons une réforme stricte du processus d'attribution des permis pour garantir que seuls les entrepreneurs qualifiés et honnêtes puissent opérer dans le secteur de la construction.
3. **Opérations et conduite du Service de police de toutes les villes (SPVM, GRC) :** Nous refusons de consentir à tout acte de corruption, de profilage racial, de violence non justifiée ou de pratiques non éthiques de la part des forces de l'ordre. Nous exigeons une gestion transparente, des enquêtes impartiales sur les plaintes et une responsabilité accrue des agents de la SPVM et de la GRC. Nous exigeons une enquête publique de la gestion des services policiers dans son ensemble.
4. **Imposition et gestion des taxes et impôts :** Nous ne consentons pas à l'utilisation abusive des fonds publics ou à l'application de taxes et d'impôts sans une consultation publique préalable et une justification transparente. Nous demandons que chaque dépense publique soit justifiée et réalisée dans le respect des principes d'intégrité et de justice fiscale. Nous exigeons une diminution sur toutes formes de taxes au Québec, municipale et provinciale. De cesser toutes autres nouvelles taxes : carbone et des surtaxes etc.
5. **Attribution de contrats publics et gestion des appels d'offres :** Nous n'acceptons pas l'attribution de contrats sans appels d'offres compétitifs et transparents. Nous exigeons que toutes les attributions de contrats soient réalisées selon des critères stricts de transparence, de concurrence loyale et d'intégrité. Nous interdisons que le gouvernement du Québec émette des contrats/ententes sans appel d'offres à qui que ce soit, sous peine d'amende de 1 million de dollars pour le ministre / ministère qui le fera.
6. **Ententes et décisions sans consultation publique :** Nous rejetons toute politique, entente, ou décision prise sans la consultation et le consentement informé de la population québécoise qui est au fait du gouvernement. Nous exigeons un processus de consultation publique pour toutes les décisions qui impactent directement ou indirectement les hommes, les femmes et leurs familles du QC.
7. **Privatisation d'Hydro-Québec :** Nous n'acceptons pas la privatisation d'Hydro-Québec, un bien public essentiel appartenant à tous les Québécois/es. Nous demandons que l'intégrité de cette institution soit protégée contre toute tentative de privatisation, qui pourrait nuire à l'accès universel et équitable à l'électricité et à la souveraineté énergétique du Québec. Cette décision revient au peuple et non à Fitzgibbon, Sabia, la CAQ, le gouvernement du Québec ou des lobbyistes. Nous exigeons l'arrêt immédiat de la privatisation d'Hydro-Québec sous le projet de loi 69 et toute autre société d'état appartenant à la population.
8. **Lobbying par des grandes compagnies québécoises :** Nous ne consentons pas aux pressions exercées par des entreprises privées sur les politiques publiques via le lobbying. Nous exigeons que le gouvernement mette fin à l'influence disproportionnée des grandes entreprises sur les décisions politiques et favorise les intérêts de l'ensemble des citoyens plutôt que ceux d'une minorité privilégiée. Nous exigeons l'arrêt immédiatement toute lobbying des grandes entreprises de toutes sortes sous peine d'amendes de 2 millions de dollars par ces entreprises et/ou riche famille fortunée du QC : Desmarais, Power Corporation, McKinsey...
9. **Dissolution du Conseil législatif :** Nous refusons d'accepter la dissolution du Conseil législatif sans justification claire et transparente. Nous exigeons une explication complète sur les raisons de cette décision et un débat public pour discuter de l'avenir de cette institution. Sans un Conseil législatif, le gouvernement du Québec est considéré comme un gouvernement illégal, illégitime et *de facto*. Nous exigeons le rétablissement du Conseil législatif nommé par la population effectif immédiatement.
10. **Immunité et décharge de malveillance :** Nous n'acceptons pas que le gouvernement se dote de lois qui lui confèrent l'immunité ou le décharge de toute responsabilité en cas de malveillance envers la population. Nous exigeons que tous les représentants et institutions gouvernementales soient tenus responsables de leurs actions et décisions, sans exception individuellement et/ou parti, car nul est au-dessus de la loi.
11. **Reconnaissance du rôle du gouvernement en tant que servant public :** Nous affirmons que le gouvernement du Québec n'est qu'un simple servant public, mandaté pour agir au nom et dans l'intérêt de la population québécoise, qui est le véritable détenteur du pouvoir. Nous n'acceptons pas que le gouvernement outre passe son rôle ou agisse sans le consentement de la population. Le gouvernement doit connaître sa place, respecter la volonté du vrai gouvernement – la population québécoise – et s'assurer que ses actions reflètent les valeurs et les souhaits du peuple. Nous exigeons un comité citoyen dans chaque région et avoir des assemblées avec leur député pour voter sur les grands enjeux discutés dans notre Parlement.
12. **Nomination des juges de la Cour :** Nous refusons que tout membre du gouvernement puisse nommer les juges de la Cour, afin d'éviter des conflits d'intérêts. Nous exigeons que ce rôle soit confié au Conseil législatif, garantissant ainsi l'impartialité et l'indépendance du pouvoir judiciaire. De plus, des augmentations de salaire de 30 à 50% pour un juge doit être inadmissible. Nous exigeons que le Conseil Législatif et la Lieutenant-Gouverneure du Québec sélectionnent les juges.

Init. _____

13. **Salaires et pensions des ministres et députés :** Nous n'acceptons pas les salaires et pensions disproportionnés pour les ministres et députés. Nous demandons la mise en place d'une nouvelle loi établissant un salaire fixe pour ces représentants, sans droit à une pension à vie après leur mandat, afin d'assurer une utilisation équitable et responsable des fonds publics.
14. **Limitation des salaires des PDG des sociétés d'État :** Nous n'acceptons pas que les PDG des sociétés d'État reçoivent des salaires exorbitants. Nous demandons qu'une loi soit mise en place pour limiter leur salaire à un maximum de 300 000 dollars par an et pour éliminer tout bonus, afin de garantir une gestion financière équitable et transparente des ressources publiques. Nous exigeons que les redevances soient redistribuées à la population.
15. **Respect des promesses électorales :** Nous exigeons qu'une loi soit mise en place stipulant que si les ministres ou députés ne respectent pas leurs promesses faites avant les élections doivent démissionner ou être congédiés. Nous ne consentons pas à l'impunité pour les manquements aux engagements électoraux, qui trahissent la confiance des citoyens. Nous exigeons une loi formelle immédiatement.
16. **Rôle de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) :** Nous n'acceptons pas que l'UPAC, qui possède l'autorité nécessaire pour enquêter et poursuivre les membres du gouvernement impliqués dans des actes de corruption, n'agisse pas avec la rigueur et l'impartialité requises. Nous demandons que l'UPAC remplisse son mandat sans favoritisme et prenne les mesures nécessaires pour emprisonner tout membre du gouvernement reconnu coupable de corruption. Nous exigeons que l'UPAC soit complètement indépendante du Gouvernement du Québec.
17. **Taxation excessive à la source :** Nous ne consentons pas au prélèvement de plus de 45 % de notre salaire à la source, ce que nous considérons comme un vol injustifié, d'autant plus que l'utilisation de ces fonds reste opaque. Nous demandons une réduction de la taxation et une transparence totale sur l'utilisation des fonds publics. Nous exigeons un prélèvement maximum de 15%.
18. **Éthique des ministres et députés :** Nous exigeons qu'une loi soit mise en place stipulant que si un ministre ou député est cité à comparaître devant un comité d'éthique à deux reprises, il doit être immédiatement radié de ses fonctions. Nous ne tolérons pas les manquements répétés aux normes éthiques par nos représentants élus. Nous exigeons qu'une loi soit mise en place immédiatement, et que tout ministres qui a plus de 2 parutions soit congédiées immédiatement.
19. **Subventions aux médias :** Nous n'acceptons pas que le gouvernement subventionne les médias, ce qui peut mener à une manipulation de l'information à des fins politiques. Nous demandons que le gouvernement cesse toute subvention aux médias afin de préserver la liberté et l'indépendance de l'information, essentielle à une démocratie saine.
20. **Projet de loi 63 sur la liberté d'expression en ligne :** Nous refusons toute législation qui limiterait la liberté d'expression en ligne ou imposerait des peines de prison pour des expressions considérées comme illégales sans un cadre juridique clair et des garanties pour la liberté d'expression. Nous demandons l'abandon immédiat du projet de loi 63 qui menace les droits fondamentaux des citoyens québécois.
21. **Autres pratiques de corruption et d'abus de pouvoir :** Nous dénonçons toute autre forme de corruption, de fraude, de népotisme, d'entrave à la justice, de favoritisme et d'abus de pouvoir qui pourraient nuire à l'intérêt public et à la démocratie. Nous exigeons une gouvernance avec intégrité, honnêteté, transparence, responsable et juste, au service de la population du Québec, sous peine de sanctions graves pour les impliqué/es.

DEMANDE nous exigeons :

1. Ouvrir une enquête criminelle indépendante sur les allégations de corruption au sein du gouvernement, choisi par la population.
2. Introduire des réformes législatives pour améliorer l'intégrité, l'honnêteté et la transparence des processus gouvernementaux.
3. Renforcer les sanctions contre les fonctionnaires impliqués dans des actes de corruption.
4. Rétablissement du Conseil Législatif.
5. Un comité d'expertise diverse choisi par la population sera mis au courant et impliqué dans les procédures ci-hauts mentionnées.
6. Nous nous réservons le droit d'ajouter d'autres demandes avec l'ajout d'Annexes à cet avis de non-consentement assermenté.

Nous affirmons nos **droits inaliénables, intrinsèques, incessibles conférés par Dieu ou Source divine** en tant qu'hommes ou femmes, de chair et de sang, libres, vivants, conscients/es dotés d'une âme, ayant toute autorité sur notre corps et notre esprit en tant que majeur. Nous exigeons de participer activement et être informés aux décisions qui affectent nos vies, notre société et notre gouvernement. En tant que peuple, nous nous opposons à toute forme de corruption, de pratiques abusives, d'ententes secrètes, et de politiques qui détournent les principes de la démocratie et nuisent au bien commun.

Cet Avis de non-consentement accompagne la pétition ci-jointe, nous déclarons ne pas consentir aux pratiques et politiques actuelles favorisant la corruption et demandons que des mesures immédiates d'une enquête publique soient exécutées et prises sur le gouvernement du Québec, sur tous les ministres, les ministères, députés et les maires / mairesses sur les préoccupations ci-hauts pour restaurer la transparence, l'intégrité, l'honnêteté et la responsabilité au sein de notre gouvernement et de ses institutions.

Nous prendrons les recours nécessaires contre les ministres, les députés, la spvm, la grc, l'UPAC, les lobbyistes et les maires/maïresses individuellement qui refuserons d'obéir aux requêtes ci-hauts exigées en toute légitimité, légalité par écrit et signés par le peuple souverain.

Nous sommes sous UCC1-308 tous nos droits sont réservés sans préjudice.

Nom complet : _____ Code postal : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____ Lieu : _____

Nom Complet : Mireille Chéry

Commissaire à l'assermentation pour le Qc & pour l'extérieur du Qc

Signature : _____

Courriel : assermentation@mailfence.com